

Rapport d'activité

2023

FICHE D'IDENTITÉ

Année de création :
1983

Statut :
Syndicat mixte ouvert

Composition du comité syndical :
seize élu·e·s
- Quatre représentants pour chaque région : Occitanie et Nouvelle-Aquitaine
- Deux représentants pour chaque département : Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde

Composition du bureau syndical :
> Un président,
> Deux vice-présidents
> Trois membres

Équipe :
20 agents

Territoire d'intervention :
La Vallée de la Garonne

Signe particulier

Par-delà les frontières administratives, le SMEAG œuvre pour une gestion concertée du bassin hydrographique de la Garonne avec une vision commune du fleuve, depuis la frontière espagnole, jusqu'à l'estuaire de la Gironde. Il réalise des études, déploie différents outils pour garantir un équilibre territorial et met à disposition son expertise pour partager les connaissances.

Ses projets englobent des domaines d'intervention tels que les crues, les inondations, les étiages en période de sécheresse, la qualité de l'eau, la préservation des milieux naturels, les zones humides, l'aménagement des territoires, les paysages, les projets de territoire, les poissons migrateurs, etc.

Périmètre d'actions cumulées des projets portés par le SMEAG (PGE, SAGE)





SOMMAIRE

Animer pour favoriser les synergies entre les acteurs de l'eau et de l'aménagement du territoire	4
Préserver les zones humides avec le SAGE Garonne	5
Coordonner les interventions à l'échelle du Fleuve	8
Life Eau & Climat	10
Coopérer par-delà les monts pyrénéens	11
PAPI • Mieux protéger les populations face aux inondations	12
Soutenir les débits du fleuve à l'étiage	14
L'expertise se partage	17
NATURA 2000 • Des sources pyrénéennes jusqu'à l'estuaire	18
Partager la connaissance grâce à l'Observatoire Garonne	22
Administration générale et finances	24
Ressources humaines	25

ÉDITO



Jean-Michel FABRE
*président du SMEAG,
vice-président du
conseil départemental
de Haute-Garonne*

L'année 2023 est une année marquante à bien des égards pour le SMEAG. Tout d'abord, elle constituait un double anniversaire pour le Syndicat : les 40 ans de sa création et les 30 ans du soutien d'étiage de la Garonne. Cela a été l'occasion d'organiser un séminaire le 5 décembre 2023 auquel 250 acteurs de l'eau ont pu participer. Cet événement a permis de mettre en évidence la parfaite complémentarité de tous les partenaires vers un seul objectif, créer une dynamique commune pour relever les défis face au changement climatique dès 2024 et pour les 10 ans à venir.

Pour la troisième année consécutive, 2023 a connu un étiage précoce, sévère et relativement long (trois mois), se prolongeant en octobre en particulier sur les bassins du Tarn et de l'Ariège. Plus de 61 millions de m³ ont ainsi été déstockés ce qui constitue le plus important volume d'eau en 30 années d'existence. Le SMEAG, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, (tout particulièrement EDF, l'État et l'Agence de l'eau Adour-Garonne) aura répondu présent en permettant de concilier la sécurisation des usages et la préservation de la biodiversité ; cette gestion a également démontré encore une fois la nécessaire solidarité inter-bassins.

2023, nous a permis de finaliser un certain nombre de projets et poursuivre des démarches. Je souhaite mettre en valeur deux outils qui ont vu le jour cette année : Garonne en direct et la refonte de l'Observatoire de la Garonne. C'est aussi le SMEAG qui devient animateur territorial de NATURA 2000 sur la Haute-Garonne en plus de l'animation sur le Tarn-et-Garonne, le Lot-et-Garonne et la Gironde.

Enfin, un nouveau Directeur Général des Services a rejoint l'équipe du SMEAG en la personne de Franck SOLACROUP, depuis le 1er novembre 2023 succédant ainsi à Jean-Michel CARDON.

Ancien Directeur de la Délégation territoriale Garonne et rivières d'Occitanie – Unités de Toulouse et de Rodez, à l'Agence de l'eau Adour-Garonne, Franck Solacroup a une riche expérience sur les enjeux de la gestion de l'eau et de la biodiversité.

À l'occasion de ce rapport, au travers de plusieurs grandes thématiques que porte le SMEAG, je souhaite vous faire découvrir toute l'activité de notre syndicat, du travail partenarial mené avec les élus, nos partenaires techniques et financiers à l'implication de toute l'équipe que je tiens à remercier chaleureusement.

Bonne lecture.

Animer

pour favoriser les synergies entre les acteurs de l'eau et de l'aménagement du territoire

Le SMEAG a animé le groupe de travail Eau Aménagement Urbanisme qui a poursuivi le travail engagé dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE Garonne avec, notamment, l'organisation d'une journée technique dédiée aux dynamiques Eau&Urbanisme, le 12 octobre 2023.

Cet événement était coorganisé avec l'Association du Bassin Versant Tarn-Aveyron qui a également lancé courant 2023 une animation E.A.U. La journée s'est divisée en deux temps : une matinée en plénière et un après-midi en visites terrain.



Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre site internet :



CHIFFRES CLÉS

57,37 %
des communes
sur le périmètre du SAGE sont conformes au Règlement National d'Urbanisme. Soit 440 documents d'urbanisme sur les 767 compris sur le territoire du SAGE.

10 SCoT
sur les 15 présents sur le périmètre du SAGE sont en élaboration ou révision. Cela représente d'importantes opportunités pour intégrer le plus en amont possible les enjeux de la ressource en eau et de la préservation des milieux aquatiques et humides.

90 participants
à la journée technique Eau&Urbanisme. Cette rencontre dédiée aux synergies Eau-Aménagement-Urbanisme a permis de réunir les acteurs de l'eau et de l'urbanisme des bassins Tarn-Aveyron et Garonne.

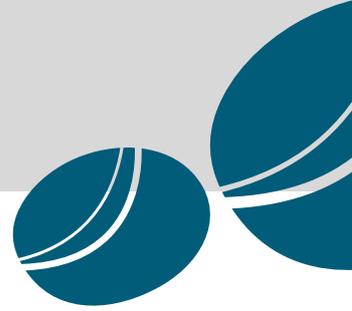


Autre fait marquant



Mise en ligne de l'Observatoire de la Garonne reconfiguré avec un nouvel onglet « Aménagement ». Ce dernier, permet d'accéder à des indicateurs sur l'aménagement et son impact sur les milieux. Il est également possible d'avoir accès aux différentes données utiles à l'élaboration d'un projet de territoire qui intègre réellement les enjeux de l'eau :

- Espace de Mobilité Fonctionnel de la Garonne,
- Typologie des Zones d'Expansion des Crues,
- Zones Humides (protégées par la règle 1 du SAGE),
- Artificialisation des sols,
- Érosion des sols.



Préserver

les zones humides avec le SAGE Garonne

CHIFFRES CLÉS

De 4 à 7 sites pilotes

sont pressentis pour évaluer économiquement les services rendus par les zones humides (dans le cadre de la disposition IV.8 du SAGE). L'action se poursuivra en 2024.

50 personnes

ont participé à la journée technique zones humides du 16 février 2023 organisée à Saint-Gaudens pour travailler sur une stratégie zones humides à l'échelle du Projet de Territoire Garonne Amont (PTGA). Cette stratégie est coanimée par le Conseil départemental de la Haute-Garonne et l'Inter-SAGE.

3 animations pour la Journée Mondiale des Zones humides

ont été organisées ou coanimées en février : journée technique, sortie scolaire, ramassage de déchets.

L'animation « zones humides » réalisée par le SMEAG au niveau du territoire du SAGE est en place depuis 2013 et pilotée par le groupe thématique « milieux aquatiques et humides » (GTMAH) qui s'est réuni le 11 mai 2023.

Après la mise en place de la stratégie zones humides sur les commissions géographiques 4 et 5 (2020 et 2021), la méthode se déploie sur le territoire en 2023 avec le lancement de la concertation sur le territoire du PTGA et sur la commission géographique de la Garonne de piémont (CG n°2). L'objectif est de couvrir l'ensemble des commissions géographiques en 2025 et de la valoriser auprès des acteurs locaux, dont les syndicats GEMAPI, pour faciliter la mise en œuvre d'actions concrètes de restauration dans des programmes opérationnels. A chaque fois cette méthode fait l'objet d'adaptations afin d'intégrer des spécificités locales.

Grâce aux animations thématiques et territoriales mises en place, le SMEAG s'assure de l'intégration des enjeux zones humides dans les projets d'aménagement, les programmes d'actions et les schémas de planification et de l'application de la règle 1 du SAGE dans les dossiers réglementaires. En 2023, 18 dossiers d'autorisation ont été suivis avec divers projets situés principalement sur la commission géographique de la Garonne Girondine. Les sollicitations interviennent de plus en plus en amont des procédures permettant d'améliorer les projets et les rendre compatibles et conformes respectivement au PAGD et au règlement.

Le travail sur la communication et de sensibilisation aux zones humides se poursuit avec différentes animations mises en place sur le territoire comme les deux animations organisées en février dans le cadre des Journées Mondiales Zones Humides (JMZH). Un nouvel outil, une maquette 3D du bassin de la Garonne permettant de présenter les services rendus par les zones humides complètera les outils de communication pour les animations portées par le SMEAG ou ses partenaires.

En 2023 un travail transversal a été mené autour d'un « potentiel » projet LIFE Nature Garonne sur la Garonne en Occitanie. Ce projet ambitieux, comme celui mené sur la Dordogne, concerne plusieurs politiques animées ou suivies par le SMEAG dont Natura 2000, les poissons migrateurs, les travaux menés sur la charte Garonne et confluences du SAGE ainsi que le travail mené sur la doctrine DPPF. En 2023 de nombreux acteurs ont été rencontrés pour co-construire un programme d'actions partagé qui devrait aboutir en 2024 à une première candidature européenne. L'objectif de ce projet est d'engager des actions opérationnelles globales sur la Garonne, en réponse aux objectifs Natura 2000 et du SAGE (zones humides et dynamique sédimentaire notamment).



3 nouvelles ressources

1 Une maquette en trois dimensions représentant le bassin versant de la Garonne des sources pyrénéennes à l'estuaire de Gironde est en cours d'élaboration et sera utilisée comme support d'animation afin de sensibiliser les élus comme le grand public, sur les fonctionnalités des zones humides.

2 Un groupe de travail associant le SMEAG et les 4 Directions Départementales des Territoires (DDT) de la Garonne s'est réuni dans le but d'étudier les possibilités pour **capitaliser les données zones humides dans le cadre des dossiers réglementaires**. Ce groupe devrait s'élargir avec les DREAL de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie.

3 2 nouvelles fiches retour d'expérience pour le guide zones humides avec les travaux de restauration du bras de Couladère (31) ayant fait l'objet d'un contrat Natura 2000 en 2020 et la valorisation d'un autre contrat Natura 2000 sur la commune du Passage d'Agen (47).

Consulter les fiches

> Bras de Couladère (31)



> Le Passage d'Agen (47)



2 ÉVÉNEMENTS



▲ Journée JMZH - ST Macaire 28-02-2023
© SMEAG

> L'équipe du SMEAG a intégré le groupe Solutions Fondées sur la Nature (SFN) de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. A ce titre elle a participé à une journée technique le 29 septembre. Il s'agit de travailler sur l'évaluation économique des services rendus par les zones humides.

> Au niveau de l'activité réglementaire liée au SAGE, plus d'une trentaine de dossiers ont été analysés dont 18 dossiers d'autorisation. Pour certains, des demandes de compléments ont été formulées pour s'assurer de leur compatibilité (PAGD) et conformité avec la règle 1 du SAGE pour les zones humides. Quelques dossiers ont nécessité une étude approfondie et des échanges avec les services de l'État ou les collectivités concernées.



PROJETS MAJEURS

L'une des principales actions menées cette année a été la poursuite du déploiement de la stratégie zones humides sur les commissions géographiques du SAGE avec notamment **le travail mené sur le territoire du PTGA** en coanimation avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne. Ce travail est mené au titre de l'Inter-SAGE puisque le territoire du PTGA concerne également les SAGE Neste Rivières de Gascogne (NRG) et des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises (BVPA). Une journée technique zones humides du 16 février 2023 avec l'ensemble des acteurs du territoire a été organisée à Saint-Gaudens avec plus de 50 participants.

Cette journée a permis de contribuer à la mise en réseau des acteurs et de construire ensemble,

en intelligence collective, la stratégie zones humides du territoire qui s'étend sur 3 départements (Haute-Garonne, Ariège et Hautes-Pyrénées). Suite à ce travail, un travail technique est en cours pour l'adaptation de la méthode avec la modification et l'ajouts de certains critères pour répondre au mieux aux enjeux du territoire du PTGA intégrant. L'objectif est de finaliser cette stratégie sur le territoire du PTGA au cours de l'année 2024 avec une présentation des résultats lors d'une seconde journée technique regroupant l'ensemble des acteurs. Sur 2023 le travail a également été lancé sur la Commission géographique de la Garonne de Piémont (CGn°2) avec l'organisation d'un comité technique. Il est prévu en 2024 de lancer le travail sur la Garonne Girondine (CG n°6).

▼ *Journée technique St Gaudens*
© SMEAG



© Olivier LOUIS, CD31

Coordonner

les interventions à l'échelle du Fleuve

SAGE Garonne-GEMAPI-DPF-Dynamique fluviale

Vers une doctrine commune pour la gestion du Domaine Public Fluvial

« Rendre opérationnels les actions et projets sur le DPF », tel est l'intitulé de la disposition III.14 du PAGD du SAGE Garonne. En application de cette disposition et dans la continuité de la charte Garonne et Confluences finalisée en 2022, le SMEAG travaille à la rédaction d'une doctrine de gestion du DPF. Celle-ci a vocation à clarifier la gestion du DPF (qui fait quoi ; qui peut faire quoi ; qui doit faire quoi), à rappeler les enjeux environnementaux, à présenter les obligations et les interdictions qui s'appliquent sur le DPF et les devoirs auxquels sont soumis les acteurs intervenant sur le DPF.

En 2023, avec l'appui de Louis Marconnet, stagiaire en Master 1 « Géographie, aménagement, environnement et développement », les services ont réalisé un état des lieux de la gestion du DPF et construit un projet de doctrine de gestion soumis aux différents gestionnaires (DDTs et VNF). Le travail réalisé a permis de faire remonter les problématiques, et les besoins rencontrés par les gestionnaires et les maîtres d'ouvrages GEMAPI à même de porter des actions de restauration du milieu. Une cartographie du DPF de la Garonne a également été réalisée selon deux méthodes ensuite comparées pour pouvoir valider un périmètre à titre d'information.



Un travail structurant sur la dynamique sédimentaire de Garonne

Le déficit sédimentaire structurel majeur entraîne sur la Garonne de multiples conséquences en cascades : incision en profondeur du lit, diminution de la mobilité du fleuve, rupture de la continuité écologique, perte des fonctions d'autoépuration, d'infiltration et de ralentissement du courant. Cette dégradation du milieu augmente la vulnérabilité lors des événements extrêmes que sont les étiages et les inondations en diminuant sa résilience.

Afin de traiter ce sujet au bon niveau, le SMEAG anime un groupe de travail. Il a pour mission de définir et d'organiser des actions visant à remobiliser des sédiments grossiers (graviers, galets) sur la Garonne.

L'échelle de travail est le bassin de la Garonne (Garonne, Ariège, Lot, Neste).

En animant ce groupe, le SMEAG assure un rôle de coordination des actions entreprises par les syndicats de bassin versant et des partenariats engagés entre acteurs.

Afin d'appuyer les actions sur des connaissances robustes, le SMEAG réalise une étude préalable à un plan d'action sur la dynamique sédimentaire de la Garonne. L'étude permettra d'identifier des pistes d'actions pour permettre des apports en sédiments au fleuve ainsi qu'un transit de ceux-ci de l'amont vers l'aval.



Composition du groupe de travail dynamique sédimentaire de Garonne

- Partenaires institutionnels : AEAG, DDTs, DREALs
- Collectivités Départements : CDs, Régions
- Associations environnementales : Fédérations de pêche, NEO, MIGADO
- Syndicats GEMAPI et EPCI
- Chercheurs
- EDF
- UNICEM
- Structures affluents et estuaire : Salat, Ariège, Lot, Estuaire, ...
- Collectivités voisines : Départements des Hautes-Pyrénées, du Gers et de l'Ariège et CD32 (système Neste), CD09 (Ariège)
- Partenaires espagnols



Une stratégie GEMAPI sur la « Garonne débordante » (commission géographique n°3 du SAGE)

2023 était une année préparatoire. Dans le cadre d'une animation réalisée par le SMEAG, un cahier des charges a été rédigé pour une étude d'élaboration d'un Plan pluriannuel de gestion de bassin versant et d'un Programme d'études préalable au PAPI Garonne débordante. Les techniciens de rivière des EPCI ont commencé les états des lieux des affluents de la Garonne. Le SMEAG a mobilisé un technicien de rivière du syndicat de gestion de la Save pour réaliser le diagnostic de la Capelette pour le compte de la communauté de communes des Hauts Tolosans.

Liens
de la plaquette



CHIFFRES CLÉS

50 ans après la mise en œuvre des premiers programmes de restauration (plan Saumon, Garonne débordante...), les objectifs initiaux peinent toujours à être atteints. Il est désormais admis que l'origine de cette non-atteinte, au même titre que la non-atteinte du bon état écologique des masses d'eau fixé par la DCE, se situe au niveau de la perturbation des caractéristiques hydromorphologiques des cours d'eau, et donc, de l'altération des processus hydrosédimentaires (SDAGE Adour-Garonne, 2016). Les études détaillent et alertent largement sur les causes et les conséquences du déficit sédimentaire sur plusieurs tronçons de la Garonne.

2 à 2,5 mètres.

C'est l'enfoncement moyen du lit de Garonne sur tout son linéaire. Les anciennes extractions de matériaux alluvionnaires dans le lit mineur, le blocage du transit sédimentaire par les barrages, l'évolution des pratiques et l'occupation des sols ont modifié considérablement l'équilibre naturel du fleuve. La Garonne s'est retrouvée en déficit important de sédiment ce qui a engendré une incision du fleuve.

58 partenaires

sont associés au groupe de travail « dynamique sédimentaire Garonne » afin de construire un plan d'action pour résorber le déficit sédimentaire.



SAGE



CHIFFRES CLÉS

(résultat du LIFE)



+3°C en 2050

hausse des températures progressive généralisée sur toute la vallée de la Garonne et plus forte qu'à l'échelle nationale (+2°C en France)



Jusqu'à -60 %

de débits à l'étiage
(VS -50 % dans Garonne 2050)

ÉVÈNEMENTS

➤ Production d'un diagnostic des vulnérabilités des usages et des milieux au changement climatique



Le projet LIFE Eau&Climat lancé en 2020 à l'échelle nationale par l'OIEau pour développer l'adaptation au changement climatique dans la planification des SAGES, a été décliné localement sur le périmètre du SAGE vallée de la Garonne en 2021 avec le recrutement au SMEAG d'un animateur en la personne de Maxime PANTAROTTO.

En 2023, la démarche de concertation sous-jacente à l'étude d'évaluation des impacts socioéconomiques du changement climatique sur les usages et les milieux aquatiques et humides du territoire du SAGE demandée par la Commission Locale de l'eau s'est poursuivie. Le SMEAG a organisé deux séries de deux ateliers de concertation territorialisés à l'amont et à l'aval du fleuve avec les membres de la CLE et les partenaires locaux de la mise en œuvre du SAGE.

Durant les premiers ateliers du printemps, les participants ont pu compléter la liste des actions d'adaptation planifiées ou programmées après avoir pris connaissance des deux trajectoires d'évolution du territoire : la première racontant la dégradation de la Garonne sous l'effet de l'inaction face au changement climatique, la seconde intégrant des actions d'adaptation capables de préserver la qualité des milieux naturels.



◀ Atelier de concertation aval du 5 octobre 2023 à la mairie de Saint-Macaire (33)
© SMEAG

Puis durant les ateliers suivants qui se sont tenus à l'automne, les participants ont pu débattre sur les axes stratégiques élaborés à partir des actions identifiées précédemment. Une première trajectoire a ainsi pu être esquissée en adoptant le principe sociologique du consentement qui ne recherche pas l'unanimité (principe du consensus) mais plutôt à éviter les oppositions nettes.

Prochaines étapes en 2024 : consolider une stratégie d'adaptation qui fera l'objet d'une évaluation socioéconomique permettant d'estimer les coûts évités en relevant l'ambition du SAGE.

En parallèle, le SMEAG est intervenu dans plusieurs événements pour diffuser les premiers résultats de la démarche expérimentale du projet LIFE E&C sur le SAGE. Localement, comme lors d'une table ronde durant la fête de la confluence Garonne-Ariège en présence de Jean-Michel Fabre ou régionalement, lors d'une présentation durant le Colloque sur l'adaptation au changement climatique organisé par l'Assemblée Permanente des Présidents des Commissions Locales de L'Eau de Bretagne.



Coopérer

par-delà les monts pyrénéens

À la demande de la CLE en 2022 le SMEAG a réalisé un diagnostic sur la gouvernance partagée de la Garonne. L'ensemble des parties prenantes de la coopération avait exprimé la nécessité d'améliorer la connaissance sur la gestion hydraulique de la Garonne transfrontalière.

C'est avec l'appui de Zoé CHASTIN, stagiaire Master 1 qu'un diagnostic sur ce thème a été réalisé d'avril à août 2023.



CHIFFRES CLÉS

1 plan d'action triennal

validé par les élus référents côté espagnol et français concrétise le diagnostic sur la gouvernance partagée du fleuve mené en 2022.

8 fiches actions

ont été définies à l'issue du travail de diagnostic afin de répondre aux enjeux de la gestion hydraulique de la Garonne. Parmi les thèmes phares : le transit sédimentaire, l'amélioration de la donnée entre Bossost et plan d'Arem, les inondations.

50 personnes

ont participé aux journées techniques autour des sources de Garonne. Sur deux jours, les partenaires et acteurs de l'eau côté français et espagnol se sont réunis pour partager autour d'enjeux communs. Cela a été l'occasion de connaître deux sources de Garonne : Plat de Béret et Guelh de Joèu (œil de Jupiter).

Parmi les actions à mettre en œuvre pour réactiver la coopération transfrontalière, l'organisation de temps de rencontres et d'échanges entre partenaires espagnols et français était essentielle.

Les 13 et 14 juin 2023 ont permis de réunir près de 50 acteurs de l'eau des deux côtés de la frontière. Au programme : des visites de sources de Garonne, des visites terrain sur les stations Arantec, une visite de la station d'épuration de Vielha, des présentations en plénière sur les actions et compétences de la Confédération Hydrographique de l'Ebre, l'Agence Catalane de l'Eau, le Conselh Generau d'Aran.

Le séjour s'est terminé par un travail en groupe permettant de consolider la coopération transfrontalière et les enjeux principaux auxquels la coopération autour de la Garonne doit répondre.



En savoir plus





PAPI

Mieux protéger les populations face aux inondations

Quelques réalisations

- Un plan de communication du PEP et de concertation du territoire
- La première lettre Info PEP PAPI n°1
- Une synthèse du bilan à mi-parcours
- Une vidéo d'information à destination des élus pour présenter le PAPI Garonne girondine.

Pour plus d'information, consulter la vidéo :



- Des enquêtes auprès des communes concernant les outils d'information de la population (DICRIM) et de gestion de crise (PCS et PCIS).
- Une enquête auprès de la population pour mieux cerner les préoccupations des habitants concernant le risque d'inondation.
- Élaboration et mise en œuvre d'une plateforme d'échanges et de travail collaboratif pour les partenaires du projet.

Le délai de réalisation du Programme d'études préalables au PAPI porté par le SMEAG est envisagé pour fin décembre 2024, avec 48 actions à mener, pour un montant global estimé du programme de l'ordre de 3 224 011 €. Les partenaires engagés dans le PEP sont les 5 communautés de communes riveraines de la Garonne, le Département de la Gironde en tant que maîtres d'ouvrage de certaines actions et financeurs, l'État et l'Agence de l'eau Adour Garonne en tant que co-financeurs.

Sur les 48 actions du PEP, 10 sont portées par le SMEAG. Elles ont été, pour l'essentiel, programmées au budget 2023 afin d'engager au plus vite les démarches.

Un Comité de pilotage pour analyser le bilan à mi-parcours du programme

La deuxième réunion du Comité de pilotage s'est tenue le 16 novembre 2023. Le bilan à mi-parcours du projet y a été présenté, ainsi que les actions finalisées. Si l'ensemble des actions ont été engagées, certaines présentent un avancement insuffisant pour envisager, comme prévu, une fin en décembre 2024. Il est fait mention aussi d'un engagement financier global trop timide. Aussi, plusieurs hypothèses d'aménagement de la fin du programme ont été présentées. Elles seront à préciser et à décider lors d'une prochaine réunion du Comité de pilotage, au vu de l'avancement global des actions.

Par ailleurs, les hypothèses à mettre en place pour la gouvernance du futur PAPI ont été évoquées, mais seront tranchées lors d'une prochaine réunion du Comité stratégique du projet.



▲ Champs inondés et digues de protection - Cadillac (33) © SMEAG

La concertation du territoire

En dehors des rencontres entre la société Mayane et les partenaires du projet, des visites ciblées du territoire ont permis de mieux comprendre les enjeux d'inondation par débordement de la Garonne et la situation critique de certains ouvrages.

Deux enquêtes ciblées auprès des communes et auprès des populations ont été lancées afin d'analyser les outils de communication et de préparation à la crise mis en place par les communes et le niveau de perception du risque d'inondation des habitants du territoire.

Par ailleurs, une journée « d'échanges » organisée le 29 septembre 2023, a permis de recueillir les attentes des habitants afin de mieux percevoir les enjeux du territoire. Cette journée est la première étape du processus de concertation engagé pour la construction du PAPI.



▲ Journée d'échanges du 29 septembre 2023
© SMEAG

EVÈNEMENTS

- > 1 réunion du Comité de pilotage pour présenter le bilan à mi-parcours du PEP, le 16 novembre 2023
- > 1 journée « d'échanges », pour recueillir les attentes des habitants et mieux comprendre les enjeux du territoire, le 29 septembre
- > 8 réunions du Comité technique

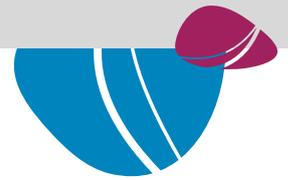
Animation, concertation et communication

Appuyé par la société Mayane retenue jusqu'à fin 2024 pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rédaction du PAPI, le SMEAG a pu engager la concertation du territoire et la communication sur le PEP.

Valorisation de la mémoire des crues du territoire

Les collectivités du PEP ont engagé une importante enquête durant le printemps et l'été 2022, auprès des habitants du territoire, afin de recenser, copier, centraliser les témoignages, photos, articles liés aux événements historiques des inondations du territoire.

Cet important travail a été valorisé en 2023 à travers une exposition « itinérante » des plus belles photos historiques recueillies, sur le territoire de la Communauté des Communes de Convergence Garonne. Ce travail devrait être complété par les autres EPCI sur leur propre territoire en 2024.



Soutenir

les débits du fleuve à l'étiage

CHIFFRES CLÉS

(résultat du LIFE)



98 %

des jours évités sur le seuil
d'alerte à Toulouse grâce au
soutien d'étiage



61,19 millions de m³

volume déstocké le plus
important en 30 années
d'existence



21,5 m³/s

record en débit instantané des
lâchés de soutien d'étiage à la
mi-août 2023



La gestion d'étiage du fleuve Garonne s'appuie sur le Plan de gestion d'étiage (PGE) de la vallée de la Garonne et du bassin de l'Ariège. Il comporte trois interventions principales : le suivi de la mise en œuvre du PGE 2018-2027, la perception de la redevance dite de Gestion d'étiage et les réalimentations en eau de soutien d'étiage.

Le suivi de la mise en œuvre du PGE Garonne-Ariège et des Projets 2019-2023

Le SMEAG met en œuvre le PGE Garonne-Ariège dont le préfet coordonnateur de bassin a validé la révision pour la période 2018-2027. Au 31 décembre 2023, 82 % des mesures et 97 % des projets du PGE sont engagés. Voici les principales avancées pour 2023.

Le projet Ramage : « Recharge annuelle et maintien alluvial de la Garonne en étiage »

Ramage consiste à reconstituer un stock d'eau souterraine, en cas de mauvaise recharge de la nappe, à partir du canal de Garonne vers des sites d'infiltration. L'eau retourne naturellement au fleuve en été, limitant ainsi la baisse du débit et la hausse en température. Cette mesure contribue à l'adaptation au changement climatique. 2023 a permis la conduite des premières expérimentations d'infiltration le 24 avril dans un puits sur la commune de Bruch (47), et à partir du 17 mai sur un contre-fossé du canal de Garonne sur la commune de Montpouillan (47). Le bilan est positif en termes de faisabilité et de vitesse d'infiltration. 2023 a vu aussi la validation par la commission européenne du projet NBRACER qui retient le projet Ramage comme site démonstrateur en région Nouvelle-Aquitaine.

La finalisation du projet « ClimAlert » 2019-2023 sur le suivi du « risque d'érosion »

L'opération est conduite sur le grand bassin de la Garonne avec tous ses affluents. Les cartes du « risque d'érosion » sont établies à partir de l'imagerie satellitaire 2015-2023 au printemps et à l'automne. L'outil permet de quantifier une occurrence, pour chaque parcelle de sol nu et de sol couvert de végétation, et ainsi mieux cibler les zones à fort risque d'érosion. A partir de la présentation du travail en 2024, les cartes seront régulièrement actualisées.

1^{ère} conférence annuelle « Réseau étiage Garonne® »

La conférence s'est réunie le 5 décembre 2023 à l'occasion du séminaire des 30 ans du soutien d'étiage et des 40 ans du SMEAG. Il est prévu de la réunir une fois par an pour le suivi des Mesures et des Projets du PGE qui dépend de plusieurs maîtres d'ouvrages. Elle concerne l'ensemble des acteurs dont la communauté « Réseau étiage Garonne® ».

L'amélioration de la connaissance des usages en étiage et de la ressource en eau

La donnée produite en 2023 permet d'améliorer la connaissance collective de la ressource en eau et des usagers dépendant de la ressource en eau. Elle permet la description des différents paramètres : déficits, déséquilibres, hydrologie mesurée d'hier, d'aujourd'hui et de demain, débits naturels reconstitués, influences anthropiques et donnée socio-économique. Cette information sur les débits du fleuve et de ses affluents permet de vérifier la pertinence et la cohérence des valeurs de DOE du Sdage. Elle permet aussi d'évaluer par exemple l'effet des réalimentations en eau de soutien d'étiage. La donnée est communiquée régulièrement aux partenaires, aux organismes de recherche, aux autres gestionnaires et porteurs de projets, et à l'Agence de l'eau. Les analyses réalisées portent sur un territoire inter-bassin regroupant l'aire du PGE Garonne-Ariège, le bassin Tarn-Aveyron et la rivière Lot.

Redevance pour service rendu dite de Gestion d'étiage

Une récupération partielle des coûts du dispositif de gestion de l'étiage, auprès des usagers-bénéficiaires, est mise en œuvre en Garonne depuis l'arrêté interpréfectoral du 3 mars 2014. Cet arrêté déclare l'Intérêt général les réalimentations de soutien d'étiage et la récupération des coûts du dispositif auprès des usagers bénéficiaires (DIG Garonne 2014-2028). Une commission des usagers redevables se réunit pour prendre connaissance des bilans technique et financier de l'opération et émettre des avis.

De 2014 à 2023, le nombre moyen de redevables est de 801 : 28 au titre de l'eau potable et de la navigation, 35 industriels et 710 irrigants. La répartition moyenne par département (tous usages confondus) est de 216 redevables en Haute-Garonne, 194 en Tarn-et-Garonne, 328 en Lot-et-Garonne et 33 en Gironde. Cette redevance permet de recouvrir près de 1,5 millions d'euros par an.

ÉVÉNEMENTS

> 2 mois

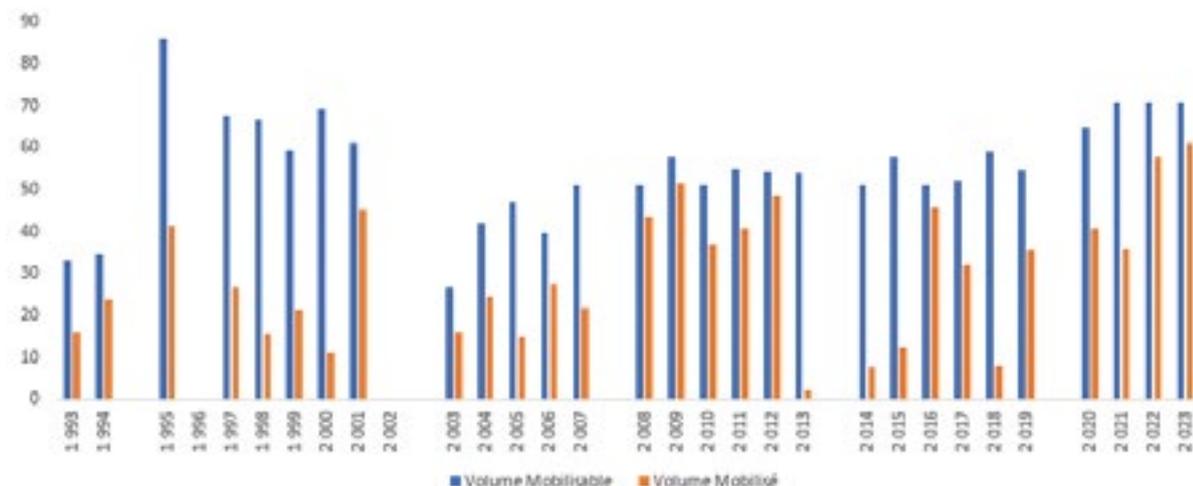
Les premières mesures de restriction sont intervenues le 14 octobre en Garonne entre Portet et Lamagistère. Sans les lâchers d'eau de soutien d'étiage, les restrictions auraient été appliquées plus tôt soit le 10 août.

> 14 octobre

Le record sec des trente dernières années est atteint à cette date à l'aval de Toulouse avec deux fois moins d'eau que d'habitude. Sans soutien d'étiage, le débit au Bazacle aurait atteint ponctuellement 25 m³/s soit un débit inférieur au seuil de crise (27 m³/s).

> 5 décembre

Le séminaire des 30 ans du soutien d'étiage et des 40 ans de la création du SMEAG réuni à Toulouse 150 personnes, représentant la communauté des gestionnaires du soutien d'étiage à l'échelle interdépartementale.



▲ 2023 : année de plus fort déstockage en 30 ans avec 61 millions de m³ mobilisés



L'expertise

se partage

Une présence en ligne renforcée

- > **La communication en 2023** s'est axée sur le renforcement et l'alimentation des plateformes en place.
- > **La page LinkedIn** comptabilise 944 abonnés pour l'année 2023 contre 560 pour l'année 2022, soit une augmentation de 69 % du nombre d'abonnés.
- > **Le compte twitter @SMEAGaronne** comptabilise 420 abonnés fin 2023, contre 380 fin 2022, soit une augmentation de 10 %.

Le site institutionnel

www.smeag.fr

Il connaît sur l'année 2023 une légère augmentation de sa fréquentation : passant de 23 542 utilisateurs uniques à 25 338, soit une augmentation de 7,6 %. La durée moyenne passée sur le site internet est de 1'30.

La page la plus consultée est « Garonne en direct » suivie par « Le bassin versant de la Garonne » et « Le bulletin quotidien – Débits horaires ». Cela traduit un intérêt certain pour la gestion quantitative. Les informations sont mises à jour quotidiennement.

Le site ressources

www.lagaronne.com

La fréquentation de ce site a considérablement chuté au cours de l'année, passant de 9 543 à 3 426 visiteurs, soit une baisse de 35,9 %. Cette dimi-

nution peut être attribuée au manque de modernité du site. Le site est en cours de refonte.

En ce qui concerne les pages les plus visitées, il s'agit des pages relatives aux « Crues de la Garonne » et à la Cartothèque, qui représentent ensemble 20 % du trafic total. De plus, ces pages ont un taux de rebond de 75 %, ce qui suggère que les visiteurs qui y accèdent sont susceptibles de poursuivre leur exploration du site après y avoir atterri.

- > **Le Rapport d'activité 2022 est en ligne.**



Les publications du SMEAG

- > Par ailleurs, le SMEAG a notamment collaboré au guide « **Le canal de Garonne, la Garonne et l'estuaire de la Gironde** » édité par la communauté des voies d'eau CanalFriends, ainsi qu'aux **Cahiers de l'Administration**.

Parutions diverses :



- > **Les Chroniques de la Garonne 2022.** Le thème du dossier central aborde « la résilience du bassin de la Garonne, un été de tous les défis ».



Consultez le guide « **Le canal de Garonne, la Garonne et l'estuaire de la Gironde** »

Un double anniversaire !



Le SMEAG, ses six collectivités membres, et ses partenaires, le représentant de l'État et l'Agence de l'eau Adour-Garonne, ont souhaité marquer ce double anniversaire en organisant un séminaire le 5 décembre à Toulouse. L'objectif de mieux comprendre les phénomènes vécus, de partager les expériences et savoir-faire afin d'en tirer des enseignements et d'identifier des perspectives d'actions opérationnelles pour demain et sur les 10 ans à venir (2024-2033).

Animé par Denis CHEISSOUX, journaliste et producteur Radio France, avec comme grand témoin Christian LE COZ, coordinateur du rapport sur la mobilisation des retenues hydroélectriques pour le soutien d'étiage dans le bassin Adour-Garonne, la journée a réuni 250 personnes représentant la communauté des gestionnaires du soutien d'étiage du fleuve Garonne et de ses affluents : administratifs, techniciens, élus, scientifiques, universitaires, tous unanimes pour saluer une rencontre qui a marqué les esprits et qui donne le cap pour la décennie à venir.



NATURA 2000

Des sources pyrénéennes jusqu'à l'estuaire

L'année 2023 a permis de prolonger les avancées réalisées en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, par l'animation sur le terrain et dans la gouvernance de la mise en œuvre du programme Natura 2000.



▲ Journée de rencontre des animateurs N2000 de Nouvelle-Aquitaine.
© SMEAG

Garonne en Nouvelle-Aquitaine

CHIFFRES CLÉS

4 versions cartographiques proposées

à la suite de la dernière phase de concertation menée à l'échelle intercommunale, pour une surface supplémentaire de 1 533 hectares en zone Natura 2000.

40 participants

à la journée d'échanges du réseau des animateurs Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine organisée en collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine, devenue autorité de gestion des sites Natura 2000 terrestres depuis le 1^{er} janvier 2023.

109 280€

octroyés pour la campagne agricole 2023, record annuel des financements accordés aux agriculteurs, engagés pour une seule campagne permettant ainsi de soutenir les pratiques agricoles favorables à la biodiversité sur les bords de Garonne.

Un périmètre N2000 en cours d'extension

En 2023, le SMEAG a travaillé sur la finalisation de la première étape technique de l'extension du périmètre du site Natura 2000 de Garonne en Nouvelle-Aquitaine. Après 3 ans de concertation territoriale, 4 versions cartographiques et 2 réunions de COPIL dédiées, les membres du comité de pilotage ont voté en faveur de l'extension du périmètre. Une concertation complémentaire a été demandée à l'échelle intercommunale afin de lever des interrogations laissées en suspens et ajuster la proposition de

périmètre. Ce travail a été mené avec quatre EPCI volontaires. A la suite de ces échanges, d'ultimes modifications ont été apportées aux cartes et partagées aux membres du COPIL en décembre 2023. En complément, plusieurs notes dressant le bilan de la concertation et de la méthodologie appliquée ont été transmises aux services de l'Etat lors de leur saisine officielle en janvier 2024, en vue d'une consultation publique des communes et EPCI concernés.

La méthode utilisée pour délimiter le futur périmètre suite à l'extension a mis en évidence de nouvelles données écologiques à proximité directe de Garonne et des espèces non inscrites sur le DOCOB. Dans le but à moyen terme de réviser le DOCOB et d'intégrer ces nouveaux enjeux, il est nécessaire de procéder à l'évaluation du Document d'Objectif mis en œuvre depuis 2013. Un travail d'évaluation du DOCOB a été initié en avril 2023. La Région Nouvelle-Aquitaine, les services de l'Etat et le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) accompagnent le SMEAG dans cette étape nécessaire, avant le début des travaux de révision du DOCOB prévu à partir de 2025.

3 temps forts

A partir du 1^{er} janvier 2023, en application de la loi 3DS de février 2022, l'État transfère aux Régions la compétence de gestion des sites Natura 2000 terrestres. Des échanges réguliers avec la Région Nouvelle-Aquitaine ont été indispensables pour assurer une continuité d'animation et de financements. La gestion des fonds européens agricoles de développement rural (FEADER) est désormais une compétence de la Région Nouvelle-Aquitaine pour le site Natura 2000 de Garonne. De nouvelles modalités de financements et une nouvelle organisation ont été mises en place et ont permis de maintenir le même niveau d'animation sur le site de Garonne.



▲ Journée du réseau des animateurs N2000 © SMEAG

Le SMEAG a participé à de nombreuses animations afin d'informer et sensibiliser le grand public sur la biodiversité présente sur les bords de Garonne. L'animatrice Natura 2000 a coorganisé plusieurs collectes de déchets avec des associations girondines à Lormont et Bassens dans le cadre du Mois Natura 2000, une opération coordonnée Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Elle était également présente à l'événement « Garonne en fête » où un jeu de piste a été organisé avec la Réserve Nationale Frayère d'Aloses, la FDAAPPMA de Lot-et-Garonne, le CEDP 47 et MIGADO pour les kayakistes.



▲ Collecte de déchets à Bassens © SMEAG

L'année 2023 correspond également au lancement de plusieurs nouvelles programmations européennes dont les Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural (FEADER) 2023-2027. De fait, une nouvelle Politique Agricole Commune a vu le jour avec de nouvelles mesures et modalités. Des échanges très réguliers avec les services de la DRAAF se sont avérés indispensables afin d'accompagner au mieux les agriculteurs dans ce contexte. La majorité d'entre eux, ont pu s'engager dans de nouveaux contrats malgré une enveloppe restreinte. Pour 2024, l'objectif est d'engager l'ensemble des agriculteurs motivés sur le PAEC de Garonne et de poursuivre cette dynamique des MAEC initiée depuis 2015.



▲ Collecte de déchets à Lormont © SMEAG



3 nouvelles ressources

8 nouvelles mesures disponibles sur le PAEC de Garonne et un bilan positif de l'animation agricole

1 avec l'engagement de 7 agriculteurs dans des contrats agricoles (MAEC). L'année 2023 est marquée par le début d'une nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027.

Recrutement de Laura MIELI, stagiaire de master 2, sur une période de 5 mois afin de travailler sur l'évaluation du Document d'Objectifs (DOCOB)

2 du site de Garonne. Les travaux relatifs à l'extension de périmètre ont mis en évidence de nouvelles données cartographiques sur les bords de Garonne.

Animation coordonnée des actions Natura 2000 menées à l'échelle du fleuve

3 avec l'organisation commune en Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, d'une troisième édition du « Mois Natura 2000 » où six animations ont eu lieu sur les bords de Garonne, dont des plantations, des collectes de déchets ou encore des balades commentées.

NATURA 2000

Garonne en Occitanie

L'année 2023 représente la troisième et dernière année du second cycle d'animation 2021-2023



▲ Mois Natura 2000 – Saint-Nicolas-de-la-Grave (82) animation canoë animée par le SMEAG et NEO © SMEAG-MV

CHIFFRES CLÉS

2 cycles d'animation complet :

l'année 2023 marque la sixième année d'animation portée par le SMEAG et termine le second cycle d'animation.

+ 5% pour le périmètre officiel

les animateurs ont déposé une nouvelle proposition d'ajustement de périmètre en début d'année 2023 afin que les cours d'eau, suite à des mobilités latérales importantes sur certains secteurs, puissent être entièrement inclus de nouveau dans le périmètre Natura 2000 officiel.

671 jours d'animation, dont 194 pour le SMEAG, ont permis d'assurer l'animation et la coordination sur le site Natura 2000 de la Garonne et de ses affluents en Occitanie.

3 projets majeurs

- **Finalisation de l'évaluation des DOCOBs** - Commencée depuis quelques années, la finalisation de l'évaluation des 5 Documents d'Objectifs du site Natura 2000 a permis de rendre compte des difficultés rencontrées par les animateurs et du besoin d'engager une modification de leurs contenus. Il a été décidé lors du COPIL plénier de réviser et diminuer le nombre de DOCOBs. Ce travail sera mis en œuvre dans les 2 prochains cycles d'animation.
- **3^e édition du mois Natura 2000** - Pour la troisième année, le SMEAG a coordonné l'organisation du mois Natura 2000 sur la totalité du grand site Garonne incluant les 2 régions qui s'est déroulé du 15 octobre au 26 novembre. 6 animations allant de la sensibilisation à des travaux de restauration et de ramassage de déchets ont été organisées, regroupant plus de 150 personnes de Cadéac (65) à Aiguillon (47).
- **Mise en œuvre du dispositif PAEC** - L'année 2023 était la première année d'animation dédiée aux MAEC sur la Garonne d'Occitanie et la Neste et la sixième sur l'Hers. Malgré un travail d'animation mené auprès des acteurs locaux, aucun contrat n'a pu être mis en œuvre sur les PAEC de Garonne Amont et Aval. Des pistes sont cependant pressenties pour 2024. Tandis que sur l'Hers, 5 agriculteurs se sont engagés sur 6 MAEC, favorables à la biodiversité (gestion de prairie, conversion de cultures en prairie, gestion de zones humides).

Pour plus d'information

N°35 - MAEC : Bilan Animation Agricole en 2023 - SMEAG



4 événements marquants

> COPIL plénier des trois sites Natura 2000

Le lundi 18 décembre s'est tenue au conseil départemental de Haute-Garonne une réunion regroupant l'ensemble des partenaires pour dresser le bilan du second cycle d'animation et élire la structure porteuse de l'animation ainsi que les présidents des 3 sites. Le SMEAG avec son groupe d'animateurs ainsi que Messieurs Jean-Michel FABRE et Alain BELLOC, ont été reconduits dans leurs fonctions.

> COTER Ariégeois, regroupant les acteurs de l'Hers, de l'Ariège et du Salat

Le 9 novembre s'est déroulée une réunion bilan des actions menées depuis 2018 sur les rivières ariégeoises du site « Garonne et ses affluents en Occitanie ». Cet événement a permis d'échanger sur les volontés et besoins de chaque site.

> Transfert de l'animation N2000 sur la Haute-Garonne du Conseil départemental de la Haute-Garonne au SMEAG

Le travail de coopération entre les 2 structures sera poursuivi, notamment entre les politiques des Espaces Naturels Sensibles et des Zones humides. Ce transfert permet au SMEAG d'assurer l'animation Natura 2000 des sources de la Garonne jusqu'à son estuaire en Gironde.

> Arrivée d'une nouvelle chargée de mission en mars 2023

Manon VALETTE, nouvelle animatrice et coordinatrice du site Natura 2000 Garonne en Occitanie est arrivée.

Résumé du début du cycle d'animation 2023

En Occitanie, la Garonne est concernée par 3 sites Natura 2000 : une zone spéciale de conservation (ZSC) au titre de la Directive Habitats et deux zones de protection spéciales (ZPS) au titre de la Directive Oiseaux. La gestion de ces sites repose sur 5 Documents d'objectifs appelés DOCOB, véritables feuilles de route pour tous les partenaires publics et privés impliqués. Le SMEAG est la structure coordinatrice du grand site depuis 2018.

En continuité des orientations politiques des dernières années, l'année 2023 a maintenu l'organisation de l'animation multi-partenaire autour du SMEAG avec les 5 collectivités animatrices territoriales partenaires et l'appui de 6 associations.

Cette année a été consacrée à la finalisation de l'évaluation des 5 Documents d'objectifs. Ce travail a permis de dégager 3 grandes conclusions :

1) les documents sont trop anciens et manquent de mise à jour de connaissance ;

2) il y a trop de documents par rapport à la norme européenne ;

3) le périmètre trop restreint sur des secteurs empêche la mise en place de la politique Natura 2000. Après avoir présenté ces éléments en COPIL plénier, il a été décidé qu'il faudrait créer un seul document de gestion sur la ZSC de la Garonne et ses affluents et 1 ou 2 documents pour les ZPS. Ce choix va conditionner les axes de travail pour le prochain cycle d'animation de 2024 à 2026. Comme chaque année, la communication auprès du grand public et des acteurs de la biodiversité a représenté un travail important. Cela a pu passer par des animations auprès du public dans le cadre du mois Natura 2000 ou sur des sujets spécifiques comme les chauves-souris. La sensibilisation passe aussi par la création de contenus ou d'outils comme les 11 éditions des Jeudis Natura 2000, la lettre d'information n°4 ou encore une mallette pédagogique et un clip vidéo de la Garonne.

Des efforts sont faits pour assurer une animation cohérente à l'échelle du fleuve avec des actions communes menées sur les 2 régions, mais aussi avec les différentes politiques comme le SAGE Vallée de la Garonne. On peut citer la création d'une fiche du guide zones humides concernant le contrat Natura 2000 sur la commune de Couladère (31) ainsi que l'animation des journées mondiales des zones humides mais aussi l'articulation des avis rendus sur des projets d'aménagement au titre de Natura 2000 et du SAGE sur l'ensemble du territoire. Il s'agit bien de faciliter une approche intégrée des enjeux pour favoriser la cohérence des actions pour la préservation et la restauration des milieux.

3 nouvelles ressources mises à disposition

> **Création d'une mallette pédagogique** : composée d'un puzzle, d'un grand plateau d'animation et d'un jeu Memory, une mallette pédagogique est proposée à tous les animateurs et partenaires souhaitant faire de la sensibilisation sur les enjeux biodiversité de la Garonne.

> **Site internet dédié au site Garonne et ses affluents en Occitanie** : l'OFB a procédé à la mise à jour du site internet pour le rendre plus accessible au grand public.

> Pour diversifier les outils de communication auprès du grand public et des acteurs du territoire, **un film à partir de prises de vue faites en drone** permet de montrer les différentes facettes de Garonne et de ses affluents.

Consulter la vidéo ici



▲ Animation chiroptère le 26/08/23 à Verdun-sur-Garonne (82) par NEO et le SMEAG © SMEAG-MV



Partager la connaissance grâce à **l'Observatoire Garonne**

Contexte et bilan des réalisations 2023



Une année cruciale ! Comme le prévoyait le plan d'action pour le développement de l'Observatoire Garonne, 2023 a été consacrée au projet de refonte de cet outil.

Après six années d'existence, il était nécessaire de repositionner l'outil, compte tenu de la mise en œuvre du SAGE Garonne et des besoins grandissants des partenaires, tant au niveau de la connaissance qu'au niveau de leur territoire, La refonte a permis de faire évoluer l'ergonomie et les fonctionnalités proposées aux utilisateurs.

Complété par une réflexion interne sur les attendus et les souhaits des agents par rapport à cet outil, ce travail a permis de « calibrer » les besoins techniques et technologiques et ainsi de concevoir un cahier des charges pour la refonte de l'Observatoire.

L'audit a constaté que les fonctionnalités du site actuel ne correspondaient plus aux attentes des acteurs et des chargés de mission. De nouveaux besoins ont émergé par rapport à ces outils :

- demande d'un outil plus pédagogique,
- capacité à produire des portraits de territoire automatiquement,
- mise à jour automatique des indicateurs selon le périmètre voulu,
- structuration en thématiques/projets,
- téléchargement automatique de la donnée.

Les membres du GSE du SAGE Vallée de la Garonne ont également été associés à la finalisation du cahier des charges.

Une prestation de développement du nouvel Observatoire a été lancée en novembre 2022 après un appel d'offre. Cette prestation s'est étalée sur une grande partie de l'année 2023 puisqu'elle s'est achevée en novembre 2023 avec la mise en ligne officielle du nouveau site.

Consulter le site



L'année 2023 a donc consisté à développer concrètement cette nouvelle plateforme et à traiter l'ensemble des données devant intégrer ces outils. Ce traitement de données a été internalisé grâce à la compétence et aux moyens techniques possédés par le SMEAG.

Description du nouvel Observatoire Garonne

CHIFFRES CLÉS

5 thématiques traitées

(étiage, qualité des eaux, aménagement, biodiversité, évaluation des politiques publiques.

155 indicateurs consultables et téléchargeables

40 données cartographiques

Observatoire de la Garonne, le portail technique sur le fleuve

La plateforme technique de référence sur la Garonne. Développée par le SMEAG à destination de tous les acteurs du territoire : élus, techniciens et grand public.



Quels outils ?

- Une cartographie interactive : consulter la donnée géographique liée à la Garonne.
- Des tableaux de bord : s'informer sur une thématique traitée par l'observatoire.
- Des portraits de territoire : visionner des indicateurs selon des périmètres prédéfinis.
- Un catalogue de données : télécharger facilement des données pour les retravailler ou les analyser.

Comment y accéder ?

www.observatoire-garonne.fr

Quel type d'informations ?

• 5 thématiques traitées : étiage, biodiversité, qualité des eaux, aménagement, évaluation des politiques publiques.

• 90 indicateurs consultables

• Une description de territoires selon différents périmètres d'interrogation

• 40 données cartographiques consultables et téléchargeables

Quel territoire ?

L'observatoire couvre un territoire correspondant au périmètre d'action du SMEAG. Il peut varier selon les thématiques traitées.



financé par :



4 outils à disposition

- > Une interface cartographique dans laquelle peuvent être consultées les données géographiques du SMEAG mais également, via une technologie de flux, les données d'une grande majorité des acteurs travaillant dans le monde de l'eau (Agence de l'eau, DREAL, OFB, ARS...).
- > Une partie « indicateurs » où l'on retrouve un tableau de bord par thématique avec, au global, plus de 150 indicateurs. Ces indicateurs sont consultables, téléchargeables.
- > Une partie « portraits de territoire » permettant de constituer, de façon automatique, des portraits selon un périmètre choisi (SAGE, PGE, Commissions géographiques, unités de gestion, Point nodal). Cet outil permet d'avoir un certain nombre d'indicateurs redécoupés selon le périmètre choisi. Il permet également de comparer 2 périmètres avec des graphiques agrégés de comparaison.
- > Un catalogue de données dans lequel on retrouve l'ensemble des données produites par le SMEAG, décrites et téléchargeables selon les principaux formats d'échange en vigueur.

L'Observatoire flambant neuf a été présenté fin 2023 en commission territoriale Garonne, au colloque sur les 30 ans du soutien d'étiage, en groupe de suivi et d'évaluation du SAGE.

Perspectives 2024

L'année 2024 sera consacrée à l'amélioration et au développement de ce nouvel outil. Pour cela 2 orientations ont été retenues :

1. La poursuite des développements informatiques ayant pour objectif de perfectionner le site actuel :

- > Téléchargement de l'ensemble des graphiques produits dans les portraits de territoire,
- > Création d'un environnement de consultation du site sur mobile et tablette.

2. L'intégration de nouvelles thématiques :

> **Paysage** : Le groupe de réflexion sur les paysages garonnais (DREAL, DDT, SMEAG, GEODE...) a demandé au SMEAG de bénéficier des outils de l'Observatoire afin de communiquer sur l'aspect paysage de la Garonne. Pour cela, une collaboration entre ce groupe de travail et les responsables de l'Observatoire Garonne va être mise en place afin de développer cette partie en concertation avec tous les acteurs concernés.

> **Inondation** : A la demande du PAPI Toulouse Métropole, le SMEAG s'est engagé à produire une partie inondation à l'Observatoire actuel reprenant les données de contexte et les principaux indicateurs de suivi de la politique et du phénomène inondation sur le territoire du SAGE Garonne. Cette partie sera créée en 2024 en collaboration avec les acteurs travaillant sur les inondations à travers le groupe technique inondation du SAGE Garonne. Pour cela, un recueil des besoins et des données existantes sera réalisé puis intégré. L'objectif sera d'avoir une vision d'ensemble de la politique « inondation » mise en place à travers les PAPIs garonnais et permettre l'échange entre ces différents acteurs.

> **Changements climatiques** : le SMEAG porte depuis maintenant 2 ans le Life Eau&Climat ayant pour objectif une réactualisation des données liées au changement climatique sur le bassin Garonne. L'objectif de ce Life est également la bonne prise en compte du changement climatique dans l'ensemble des thématiques liées à la Garonne. Cette étude produit beaucoup de données qu'il convient de valoriser et de rendre pédagogiques au travers des outils proposés par le nouvel Observatoire. Pour réaliser cette partie, nous nous appuyons sur les instances de suivi de l'étude life Eau&Climat pour avoir une restitution la plus fidèle et pédagogique possible.

Jusqu'au 31/10/2023

- **Jean-Michel CARDON**
Directeur Général des Services

Remplacé depuis le 1^{er} novembre 2023 par :
Franck SOLACROUP
franck.solacroup@smeag.fr

Jusqu'au 30/09/2023

- **Sophie FAIVRE**
Responsable administrative et financière

Remplacée depuis le 30 juin 2023 par :
Delphine ESTRAGNAT
delphine.estragnat@smeag.fr



Administration

générale et finances

CHIFFRES CLÉS

L'activité du pôle « Administration générale et Finances », composé de 2,8 ETP, est organisée autour des missions suivantes :

Administration générale – Assemblées :

- > Gestion administrative courante du SMEAG
- > Gestion des assemblées

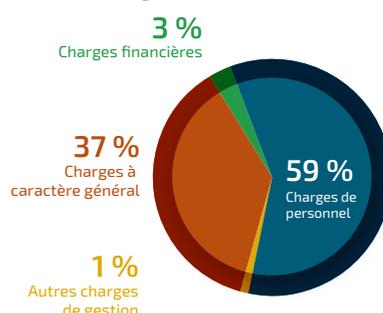
Finances Commande publique :

16 015 mandats émis en 2023,
contre 13 104 en 2022
et 11 371 en 2021,
5 258 titres de recettes
émis en 2023, contre 4 804
en 2022 et 4 59 en 2021.

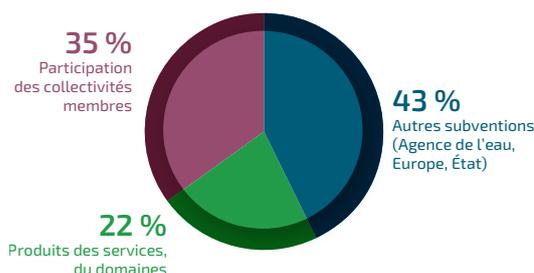
9 marchés
avec procédure ont été
passés en 2023.

LE BUDGET PRINCIPAL DU SMEAG

1. Les dépenses de fonctionnement

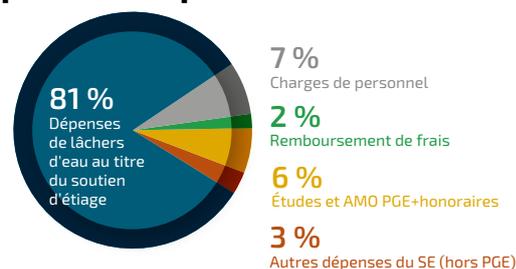


2. Les recettes de fonctionnement

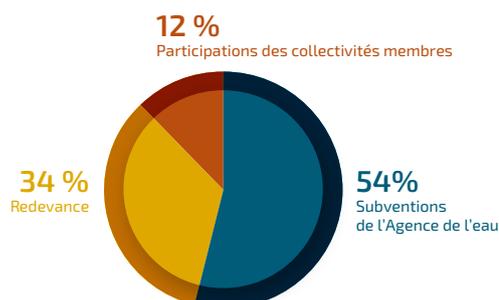


LE BUDGET ANNEXE « GESTION D'ETIAGE »

1. Les dépenses d'exploitation



2. Les recettes d'exploitation





Les ressources humaines

Les éléments du rapport d'activité des ressources humaines s'appuient sur le Rapport Social Unique (RSU).

Chiffres clés de l'effectif

au 31 décembre 2023

- > La masse salariale en 2023 est de **1 287 435 €**.
- > Elle représente **59 %** des dépenses de fonctionnement de la collectivité.
- > **24 postes ouverts**, dont 20 sont pourvus représentant 19,60 équivalents temps plein (ETP).
- > **3 agents** sont affectés au **Budget Annexe** « Gestion d'étiage ».

La structure comprend 19 agents

au 31/12/2023

	2023	%
Fonctionnaires titulaires ou stagiaires	10	50 %
Agents non-titulaires postes permanents	3	15 %
Agents non-titulaires postes non-permanents	7	35 %
Effectif total tout confondu	20	100 %

Répartition par genre et par statut

Fonctionnaire Hommes : 30 % / Femmes : 20 %

Contractuel Hommes : 35 % / Femmes : 15 %

Ensemble Hommes : 65 % / Femmes : 35 %

Répartition par catégorie

75 % catégorie A (moyenne nat. : 9,5 %)

10 % catégorie B (moyenne nat. : 14,2 %)

15 % catégorie C (moyenne nat. : 76,2 %)

Ancienneté dans la collectivité



Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	25 %		25 %
Technique	25 %	50 %	75 %
Total	60 %	37 %	100 %

Les mouvements

- 5 DÉPARTS**
- > **Alicia KACI**, chargée de mission « poissons migrateurs et qualité de l'eau » (mutation)
 - > **Pape Youssou NDIONE**, chargé de mission « gestion quantitative du SAGE Garonne » (démission)
 - > **Véronique KOWALCZYK**, Assistante Administrative (détachement)
 - > **Sophie FAIVRE**, Responsable Administrative et Financière (retraite)
 - > **Jean-Michel CARDON**, Directeur Général des Services (retraite).
- 5 ARRIVÉES**
- > **Delphine ESTRAGNAT**, Responsable Administrative et Financière (mutation)
 - > **Gaëlle BAGOT**, Assistante Administrative (mutation)
 - > **Stéphane MARLIAC**, Chargé de mission « gestion quantitative en étiage » (mutation)
 - > **Manon VALETTE**, Chargée de mission « Natura 2000 Occitanie » (CDD)
 - > **Franck SOLACROUP**, Directeur Général des Services (CDI).

Stages

- > Master I Gestion et Évaluation des Environnements Montagnards : **Plan d'actions transfrontalier**
- > Master I Géographie, Aménagements, Environnement et Développement : **Etat des lieux du domaine public fluvial**
- > Master I Biodiversité, écologie et évolution : **Evaluation des DOCOB Natura 2000**
- > BTSA Gêmeau : **Reformulation sur une problématique identifiée relative à un aménagement hydraulique existant**
- > INP – **Elaboration d'un programme d'actions global et multi-acteur « Life Garonne » en vue d'une candidature auprès de l'Europe**



©tempora www.tempora.com - Imprimerie : REPRINT - Credits photos: Smeag, G. Ramalho, D. Galléer, DR



La Garonne
en direct



Pour plus d'information et suivre l'actualité du SAGE,
rendez-vous sur www.sage-garonne.fr
et aussi sur www.Observatoire-garonne.fr

61 rue Pierre-Cazeneuve
31200 TOULOUSE
Tél. Standard : 05 62 72 76 00
smeag@smeag.fr